

Normes de présentation et de rédaction

Recommandation générale

- Il importe de respecter les normes ci-dessous en les appliquant à l'ensemble du texte.

Mise en page

- Nombre de pages rédigées (MASTER 1) : entre 20 et 25 pages de texte seul + iconographie.
- À celles-ci s'ajoutent les illustrations, documents, tableaux, schémas qui sont intégrés dans le texte courant du mémoire.
- Nombre de caractères minimum par page, espaces compris : 2600 signes.
- Toutes les pages sont numérotées à partir de la première page.
- En plus d'un index des noms propres (artistes, auteur·e·s) s'ajoute si possible un index des principales notions utilisées. À ces index, s'ajoutent, selon les cas, différents récapitulatifs comme une table des illustrations, un glossaire.

Sommaire et table des matières

- Le sommaire est une table des matières réduite comprenant les grandes parties avec leur numéro de page. Il figure en tête de l'ouvrage.
- La table des matières est la liste organisée des titres des parties et des sections de l'ouvrage avec leur numéro de page. Elle se place à la fin.

Bibliographie

- La bibliographie est classée uniformément dans l'ordre alphabétique par nom d'auteur.
- Si un classement bibliographique par rubriques est proposé, il s'ajoute à cette entrée unique par noms d'auteur.
- La bibliographie se présente de la façon suivante :
 - Nom de l'auteur·e (en majuscule) suivi du prénom
 - Ouvrage : titre en italique
 - Article : titre entre guillemets (français) suivi éventuellement du titre de l'ouvrage ou de la revue d'où provient l'article
 - Lieu de l'édition et nom de l'éditeur
 - Date de publication
 - Ex. pour un livre : YATES, Frances A., *L'Art de la mémoire* [1966], traduit de l'anglais par D. Arasse, Paris, Gallimard, Bibliothèque des histoires, 1975
 - Ex. pour un article : NEWMAN, Barnett, « Le premier homme était un artiste » [1947], traduit de l'anglais (États-Unis) par J.-M. Luccioni, *Cahiers du musée national d'Art moderne*, n° 1, juillet-septembre 1979
- Cas d'une ressource électronique sur Internet :
 - Auteur ou organisme, titre de la page d'accueil [en ligne], adresse électronique [disponible sur : <URL>], date de consultation.
 - Ex. : BUCHLOH, Benjamin H. D., « The Chance Ornament. Aphorisms on Gerhard Richter's Abstractions », *Art Forum*, février 2012. Disponible sur le site de Gerhard Richter : <<https://www.gerhard-richter.com/fr/>> [consultation le 14 mai 2019]

Légendes

- Une légende complète comporte les informations suivantes :

Auteur·e, titre (en italique), date, technique, format, localisation (collection et ville).

Ex. : Louise Bourgeois, *Maman*, 1999. Bronze, marbre et acier inoxydable, 895 x 980 x 1.160 cm, édition 2/6. Guggenheim Bilbao Museoa

Notes

- L'appel de note se place avant tout signe de ponctuation.
 - Ex. : « Comment dois-je placer mon appel de note ? »
- Les notes sont situées en bas de page. La taille de la police utilisée est réduite d'un ou deux points.
- Les références bibliographiques sont rédigées différemment de celles de la bibliographie :
 - Prénom et nom de l'auteur·e (caractères minuscules)
 - Le titre de l'article est en caractères romains et entre guillemets, le titre de l'ouvrage en italique
 - Lieu de l'édition et nom de l'éditeur, date de publication
 - Référence de(s) pages : p. suivi des numéros des pages concernées
 - En cas de répétition de la même référence sans autre référence intermédiaire : *Ibid.*, p.
 - En cas de répétition d'une même référence intercalée parmi d'autres : *Op. cit.*, p. précédé du titre de l'ouvrage ou de l'article.

Citations

- Courtes : en caractères romains (droits) et entre guillemets dans le corps du texte. Utiliser les guillemets français : « » ; les guillemets anglais (" ") étant réservés aux citations de second niveau, comprises dans une autre citation.
- Longues : les extraire du texte, en caractères romains (droits) et entre guillemets.
- Toute coupure au sein d'une citation doit être signalée par [...] ; de même tout raccord ou commentaire personnel doit être placé entre crochets.

Guillemets et ponctuation

- Le début de la citation est fondu dans le texte mais elle se termine sur une phrase complète (point final à l'extérieur).
 - Ex. : Mme Lepic compare les cheveux de Poil de Carotte à des « baguettes de tambour. Il userait un pot de pommade tous les matins si on lui en donnait ».
- La citation débute par une phrase complète ; elle est introduite par un deux-points si elle fait suite au texte ; son premier mot prend alors une capitale initiale (point final à l'intérieur).
 - Ex. : Deux siècles avant notre ère, le poète Térence affirmait : « Je suis homme et rien de ce qui est humain ne m'est étranger. »